



La UNE

Au service
de la
Population

MERCREDI 06 MARS 2024



www.rivieradulevant.fr

Le SCOT

Schéma de cohérence territorial

Une meilleure
vision pour l'avenir

Le jeudi 29 février, le maire du Gosier et président de la CARL, Cédric Cornet, a organisé une réunion de comité, accompagné de la 4^{ème} vice-présidente de la CARL première adjointe Liliane Montout et de Guy Baclet, 6^{ème} vice-président de la CARL. Cette réunion a rassemblé une trentaine de participants, parmi lesquels figuraient des élus tels que le maire de la Désirade, Loïc Tonton, ainsi que des professionnels de la fonction publique. L'objectif était d'initier les premières discussions concernant la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sur le territoire.

Le SCOT est un document d'urbanisme français visant à définir, à l'échelle de plusieurs communes ou regroupements de communes, un projet de territoire intégrant de manière cohérente l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Ce dispositif nouveau a pour objectif essentiel d'instaurer une gestion intercommunale plus harmonieuse et interactive, notamment en ce qui concerne les grands projets urbains et écologiques. Avec la mise en place du SCOT, il est attendu que les communes collaborent désormais étroitement pour bâtir une Guadeloupe plus solide, orientée vers des projets durables.

